SOUS TOUTES RÉSERVES COURRIER ÉLECTRONIQUE

Longueuil, le 27 mai 2025

Monsieur Vincent Dallaire

Objet : Demande d'accès à l'information - Ordonnances de soin 2023-2025

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le **9 mai 2025** par laquelle vous souhaitez obtenir les documents répondant à la demande suivante :

Le nombre total d'ordonnances de soins ayant été demandées aux tribunaux incluant celle rejetées et celle octroyées durant la période de 2023 à 2025 inclusivement jusqu'en date du 9 mai 2025.

À cet effet, vous trouverez ci-joint le document détenu répondant à votre demande.

Nous vous informons également que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. À cet égard, conformément à l'article 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ. chapitre A-2.1), vous disposez d'un délai de trente (30) jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé pour répondre à votre demande. Vous trouverez, joint à la présente, une copie de l'avis vous informant de ce recours en révision.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information supplémentaire et veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

M^e Amélie Proulx, Responsable de l'accès à l'information, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est

AP/et

p.j. Document Avis de recours

Amelic foots.

575, Adoncour Longueuil (Québec) J4G 2M6 N/RÉF.: 07-420